

DECLARATION

Réuni le 29 juin à Compiègne(60), le Bureau Fédéral, après avoir pris connaissance du projet de « loi travail XXL », s'inquiète de son contenu qui concerne notamment :

- L'amplification de déroger aux accords de branche pour privilégier l'accord d'entreprise ;
- Le plafonnement des indemnités prud'homales ;
- Une nouvelle réforme des critères de licenciement économiques ;
- L'extension du travail dominical ;
- La généralisation du CDI de projet ;
- La fusion des IRP ;
- La mise en place de référendum à l'initiative de l'employeur ;
- Le chèque syndical ;
- La modification juridique du contrat de travail ;
- ...

Dispositions toujours contestées par FORCE OUVRIERE.

Après la loi El Khomri que nous avons combattu et dont nous demandons toujours l'abrogation, ce nouveau projet gouvernemental vise à détruire encore un peu plus notre code du travail et nos conventions collectives, socles de garanties minimales dont bénéficient les salariés.

La Fédéchimie considère que ces propositions sont une régression sociale sans précédent.

C'est pourquoi nous demandons à nos syndicats et militants, d'expliquer aux salariés dans les entreprises, les méfaits de cette nouvelle contre-réforme afin de les sensibiliser à construire le cas échéant, un rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement.

Fait à Compiègne, le 29 juin 2017.